

Plaquette annuelle

SAGEP SPL

Exercice clos le 31/12/2018

SAGEP SPL

au capital de 225 000 €

Mairie de la Garde
83130 LA GARDE
Exercice clos le 31/12/2018

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du Pont
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

SOMMAIRE

1. Comptes annuels

Compte rendu de travaux d'Expert-Comptable	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Annexe	13

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	31
Compte de résultat détaillé	38

3. Liasse fiscale**42**

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

COMPTE-RENDU DE TRAVAUX D'EXPERT-COMPTABLE**SAGEP SPL****Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAGEP SPL pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 23 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	28 761 452
Chiffre d'affaires	1 343 378
Résultat net comptable (Bénéfice)	143 277

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes de l'entreprise, nous délivrons un compte rendu de travaux au lieu d'une attestation conformément à la norme professionnelle.

**Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International**

Fait à La Seyne sur mer
Le 02/05/2019

Stephane MARELLO

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	7 365	7 365		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	4 406	3 696	710	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	14 812	12 977	1 835	3 027
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	126		126	126
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 709	24 037	2 671	3 153
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	192 944		192 944	192 944
En-cours de production (biens et services)	6 211 505		6 211 505	5 317 991
Produits intermédiaires et finis	27 332		27 332	25 990
Marchandises	7 472 994	8 613 669	-1 140 674	-241 807
Avances et acomptes versés sur commandes	246 408		246 408	41 396
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	414 036		414 036	386 594
Autres créances	20 976 525		20 976 525	15 922 539
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 825 729		1 825 729	1 047 995
Charges constatées d'avance (3)	4 977		4 977	11 088
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 372 449	8 613 669	28 758 781	22 704 730
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 399 158	8 637 706	28 761 452	22 707 883
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	225 000	225 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 631	5 894
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	144 613	92 618
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	143 277	54 732
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	521 520	378 243
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	7 000 000	7 000 000
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	7 000 000	7 000 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	78 774	57 799
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	78 774	57 799
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	425	221
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 172 840	604 756
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 742 753	804 342
Dettes fiscales et sociales	1 209 445	1 060 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	15 971 246	11 737 652
Produits constatés d'avance (1)	1 064 449	1 064 449
TOTAL DETTES	21 161 158	15 271 840
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	28 761 452	22 707 883
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 161 157	15 269 843
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	425	221
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 343 378		1 343 378	3 123 536
Chiffre d'affaires net	1 343 378		1 343 378	3 123 536
Production stockée			-3 999	-1 225 910
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			385 896	496 086
Autres produits			1 324	2 298
Total produits d'exploitation (I)			1 726 598	2 396 011
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 088 674	1 812 565
Impôts, taxes et versements assimilés			3 203	5 014
Salaires et traitements			194 465	291 287
Charges sociales			85 676	117 643
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 227	3 140
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			20 975	342
Autres charges			109 754	82 931
Total charges d'exploitation (II)			1 504 973	2 312 920
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			221 625	83 092
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				73
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				73
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				-73
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			221 625	83 019

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		2 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 521	1 419
Sur opérations en capital		3 040
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 521	4 459
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 521	-2 459
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	68 827	25 828
Total des produits (I+III+V+VII)	1 726 598	2 398 011
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 583 321	2 343 279
BENEFICE OU PERTE	143 277	54 732
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	9 520	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	1 343 378	100,30	3 123 536	164,60	-1 780 158	-56,99
Production stockée	-3 999	-0,30	-1 225 910	-64,60	1 221 911	-99,67
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	1 339 379	100,00	1 897 626	100,00	-558 248	-29,42
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	1 339 379	100,00	1 897 626	100,00	-558 248	-29,42
Sous-traitance directe	894 869	66,81	1 601 993	84,42	-707 125	-44,14
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	444 510	33,19	295 633	15,58	148 877	50,36
MARGE BRUTE GLOBALE	444 510	33,19	295 633	15,58	148 877	50,36
Autres achats et charges externes	193 805	14,47	210 572	11,10	-16 766	-7,96
VALEUR AJOUTEE	250 705	18,72	85 061	4,48	165 643	194,73
Impôts, taxes et verst assimilés	3 203	0,24	5 014	0,26	-1 811	-36,11
Charges de personnel	280 141	20,92	408 929	21,55	-128 789	-31,49
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-32 639	-2,44	-328 881	-17,33	296 242	-90,08
Reprises s/ charges et Transferts	385 896	28,81	496 086	26,14	-110 191	-22,21
Autres produits	1 324	0,10	2 298	0,12	-975	-42,41
Dot. amortissements et provisions	23 201	1,73	3 481	0,18	19 720	566,47
Autres charges	109 754	8,19	82 931	4,37	26 824	32,34
RESULTAT D'EXPLOITATION	221 625	16,55	83 092	4,38	138 533	166,72
Charges financières			73		-73	-100,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	221 625	16,55	83 019	4,37	138 605	166,96
Produits exceptionnels			2 000	0,11	-2 000	-100,00
Charges exceptionnelles	9 521	0,71	4 459	0,23	5 062	113,51
Résultat exceptionnel	-9 521	-0,71	-2 459	-0,13	-7 062	287,15
Impôts sur les bénéfices	68 827	5,14	25 828	1,36	42 999	166,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	143 277	10,70	54 732	2,88	88 545	161,78

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Désignation de la société : SAGEP SPL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 28 761 452 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 143 277 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "PCG" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis cncc du CNC.

Les principales adaptations du Plan comptable général contenu dans le Plan comptable professionnel sont :

- 1-1) Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :
 - continuité d'exploitation
 - permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices.
-
- La loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application 83.1020 du 29 novembre 1983 s'appliquent aux Sociétés d'Economie Mixte régies par la loi du 7 juillet 1983 et sont applicables aux sociétés publiques locales d'aménagement.
-
- Les états financiers annexés sont établis conformément à l'avis du Comité National de la Comptabilité du 18 mars 1999 pour les opérations de concession d'aménagement, ainsi que les avis du 12 juillet 1984 et 8 décembre 1993 pour les autres opérations.
-
- 1-2) Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
 - Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes
 - Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
-
- Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Code de Commerce, et respectant les prescriptions du Plan Comptable Général.
-
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.
-
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus.
-
- 2-1) Faits significatifs
 - La Société d'Aménagement et de Gestion Publique (SAGEP) a été constituée le 24 septembre 2012. Elle est régie par l'article L.153-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, ainsi que par les dispositions du titre II et du livre 5 de la 1^e partie du même code, par les dispositions du livre II du Code de Commerce sous réserve de celles de son article L225-1, et par les statuts de la société.
-
- La société a pour objet l'aménagement, la construction, la gestion des services publics à caractère industriel et commercial ou toute activité d'intérêt général.
-
- Les actionnaires de la société sont :
 - la Commune de la Garde

- - la Commune de Cuers
- - la Commune de la Seyne sur mer
- - la Commune du Luc en Provence
- - la Commune du Pradet
-
- 2-2) Valeur d'exploitation de la concession
-
- Principes appliqués : Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Général. Il existe une exception à ce principe général sur les encours de concessions d'aménagement qui sont traités selon les modalités ci-dessous.
-
- Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et exceptionnels inclus) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés à la clôture de l'exercice, de manière globale en application du coût de revient prévu par la compte-rendu financier de la fraction établie comme suit :
 - - au numérateur : montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,
 - - au dénominateur : montant global des produits prévus par le compte-rendu financier hors participations prévues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.
-
- La comptabilité traduit des conventions de concessions sous les rubriques suivantes :
 - - Stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés. Le stock global des 2 concessions, au 31/12/2018, est de 6 107 476 euros.
 -
 - - Comptes de régularisation actif ou passif: pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée, les participations à recevoir apparaissent sous la rubrique charges constatées d'avance et les participations perçues d'avance apparaissent sous la rubrique produits constatés d'avance. Au 31/12/2018, les produits constatés d'avance relatifs aux participations s'élèvent globalement à 1 064 449 euros.
 -
 - - Transferts de charges vers les opérations : la société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concession selon les modalités définies par les conventions de concession (rémunération forfaitaire, proportionnelle...). Par l'intermédiaire d'un compte de transferts de charges, il a été comptabilisé au titre de l'année 2018 une rémunération de 380 017 euros.
 -
- 2-3) Opérations de mandat
- La SAGEP réalise au nom et pour le compte des Collectivités, des mandats d'études, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de réalisation d'équipements publics.
-
- A ce titre le solde des droits et obligations pris par le mandataire pour ordre et pour le compte du mandat, sont inscrits à l'actif et au passif du bilan de la société.
- Ces droits et obligations correspondent à la somme des avances et remboursements de dépenses perçues augmentée, le cas échéant, des produits financiers. De ce solde, sont déduites les dépenses réglées au cours de l'exercice.
-
- Les soldes des opérations de mandat dont les avances et remboursements reçus sont supérieurs aux dépenses réglées par la SAGEP sont imputés au passif du bilan sous la rubrique "autres dettes".
-
-
- 2-4) relations avec la SAGEM : Une partie des frais de structure de la SAGEP concerne des frais de fonctionnement refacturés par la SAGEM, à prix coûtant.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 3 797 Euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les

sociétés dû au titre de cet exercice.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 365			7 365
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 636	770		4 406
Immobilisations incorporelles	11 000	770		11 770
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 837	975		14 812
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	13 837	975		14 812
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	126			126
Immobilisations financières	126			126
ACTIF IMMOBILISE	24 964	1 745		26 709

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 365			7 365
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 636	60		3 696
Immobilisations incorporelles	11 000	60		11 060
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 810	2 167		12 977
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 810	2 167		12 977
ACTIF IMMOBILISE	21 811	2 227		24 037

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 21 395 664 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	126		126
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	414 036	414 036	
Autres	20 976 525	20 976 525	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 977	4 977	
Total	21 395 664	21 395 538	126
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	434
Total	434

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	57 799	20 975			78 774
Total	57 799	20 975			78 774
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		20 975			
Financières					
Exceptionnelles					

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 161 158 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	425	425		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 172 840	1 172 839		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 742 753	1 742 753		
Dettes fiscales et sociales	1 209 445	1 209 445		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	15 971 246	15 971 246		
Produits constatés d'avance	1 064 449	1 064 449		
Total	21 161 158	21 161 157		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-568 083			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	42 300
INTERETS COURUS A PAYER	425
PERS CONGES A PAYER	14 126
PERS PROV PARTICIP SAL	8 258
ORG.SOC. CONGES A PAYER	6 753
ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	1 084
CHARGES A PAYER AIST	1 096
FORFAIT SOCIAL/INTERESSEMENT	1 906
JETONS DE PRESENCE	10 000
Total	85 949

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 977		
Total	4 977		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PARTICIPATION D AVANCE	1 064 449		
Total	1 064 449		

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 900 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	225 000	225 000	225 000	225 000	225 000
Nombre d'actions ordinaires	22 500	22 500	22 500	22 500	22 500
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	459 201	540 729	532 280	3 123 536	1 343 378
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	15 563	72 510	66 341	73 632	235 305
Impôts sur les bénéfices		20 911		25 828	68 827
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-19 368	70 383	5 494	54 732	143 277
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	0,69	2,29	2,95	2,12	7,40
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,86	3,13	0,24	2,43	6,37
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant de la masse salariale	513 771	524 555	403 849	291 287	194 465
Montant des sommes versées en avantages sociaux	202 576	221 258	179 495	117 643	85 676

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Détail des comptes

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20110000 - Frais de constitution	7 364,66		7 364,66	7 364,66
28011000 - AMORT FRAIS DE CONSTITUTION		7 364,66	-7 364,66	-7 364,66
	7 364,66	7 364,66		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
20510000 - Logiciels	4 405,65		4 405,65	3 635,65
28051000 - AMORT.CONCESSIONS BREVETS LICE		3 695,65	-3 695,65	-3 635,65
	4 405,65	3 695,65	710,00	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - Matériel de bureau	14 812,31		14 812,31	13 837,41
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		12 976,98	-12 976,98	-10 810,36
	14 812,31	12 976,98	1 835,33	3 027,05
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
27550000 - Cautionnements	126,00		126,00	126,00
	126,00		126,00	126,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	26 708,62	24 037,29	2 671,33	3 153,05
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
38151100 - ART.20-2.3REMUN./COMMERCIALISA	150 000,00		150 000,00	150 000,00
38152005 - ART.20-2-5 REMUN.GEST.OPERATIO	42 943,66		42 943,66	42 943,66
	192 943,66		192 943,66	192 943,66
En-cours de production (biens et services)				
33150100 - ART.21-1 REM EQUIPE OPERATION C01	582 262,16		582 262,16	582 262,16
33150110 - ART 2027 REM REAL EQUIP CESSION C01	5 871,81		5 871,81	5 871,81
33150111 - ART20-2-7 REM/REAL EQUIP PUBLIC C01	635,89		635,89	635,89
33150120 - REMUN/EQUIP OPERAT. ART 20-2-2 C01	69 725,34		69 725,34	69 725,34
33150200 - ART.21-6 REM.GESTION OPERATION C01	199 422,15		199 422,15	199 422,15
33150220 - REMUN/GESTION OPERA ART 20-2-5 C01	13 359,10		13 359,10	13 359,10
33150300 - ART 21-3 REM/ACQUISITIONS C01	7 024,26		7 024,26	7 024,26
33150312 - ART 21-3 REM/ACQUISITIONS C72	87 352,63		87 352,63	71 313,37
33150400 - ART.21-4 REM ACTION-AMENAG C01	5 936,36		5 936,36	5 936,36

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
33150500 - ART.21-8 REM TRESORERIE C01	91 880,30		91 880,30	91 880,30
33150512 - ART 21-8 REM/TRESORERIE C72	91 770,89		91 770,89	62 365,20
33150520 - ART 20-2-11 REM/TRESORERIE C01	3 814,45		3 814,45	3 814,45
33150600 - ART 21-2 REM/GEST PATRIM ACQU C01	41,69		41,69	41,69
33151002 - ART 20-2.2 REM/REALISATIONS C72	282 555,61		282 555,61	74 164,52
33151012 - ART 20-2-3 REM/COMMERCIALISATION	88 762,79		88 762,79	
33151022 - ART 20-2-5 REM/GESTION OP C72	37 290,63		37 290,63	
33152002 - ART 20-2-2 REM EQUIP OPERATION C01	98 594,04		98 594,04	98 594,04
33152005 - ART 20-2-5 REM GESTION OPER C01	31 027,67		31 027,67	31 027,67
33152008 - ART 20-2-8 REM/CHRG PATRIMOINE C01	95,84		95,84	95,84
33152011 - ART 20-2-11 REM TRESO C01	21 233,59		21 233,59	21 233,59
33152012 - VARIATION ART 20.2.12 C01	5 181,10		5 181,10	5 181,10
33160000 - LOYER CONCESSION C01	-28 116,70		-28 116,70	-28 116,70
33200012 - ACQUISITIONS FONCIERES C72	2 470 641,49		2 470 641,49	2 216 210,00
33210000 - FRAIS ACQUISITIONS FONCIERES C01	236 623,84		236 623,84	236 623,84
33210012 - FRAIS SUR ACQU FONCIERE C72	75 830,73		75 830,73	75 830,73
33210100 - VARIATION FONCIER C01	4 250,00		4 250,00	4 250,00
33310000 - TRAVAUX C01	171 783,64		171 783,64	171 783,64
33310012 - TRAVAUX C72	1 026 458,56		1 026 458,56	839 492,83
33320000 - ETUDES SUR AMENAGEMENTS C01	33 559,49		33 559,49	33 559,49
33320012 - ETUDES SUR AMENAGEMENT C72	43 171,67		43 171,67	9 330,00
33606061 - CPTÉ OP EAU/ELECTR C01	1 329,01		1 329,01	1 329,01
33606062 - CPTÉ OP EAU-ELEC C72	10 085,50		10 085,50	10 085,50
33606230 - FRAIS PUBLICITE-RELATION PUB C01	4 356,20		4 356,20	4 356,20
33606232 - FRAIS PUBLICITE C72	34,60		34,60	34,60
33606260 - FRAIS POSTAUX/TELECOM C01	2 492,10		2 492,10	2 492,10
33606262 - FRAIS POSTAUX / TELECOM C72	853,60		853,60	853,60
33606580 - AUTRES FRAIS DIVERS/OPE C01	13 016,96		13 016,96	13 016,96
33606582 - AUTRES FRAIS DIVERS/OP C72	41 852,25		41 852,25	3 466,81
33607000 - CPTÉ OP FRAIS DE FONCTIONNEMENT C01	144 006,78		144 006,78	144 006,78
33607012 - CPTÉ OP FRAIS FCTMT C72	1 803,12		1 803,12	1 803,12
33610000 - CPTÉ OP FRAIS FINANCIER C01	85,33		85,33	85,33
33610012 - CPTÉ OP FRAIS FINANCIER C72	239,02		239,02	239,02
33615012 - FRAIS FINANCIERS S/EMPRUNT C72	38 374,16		38 374,16	38 374,16
33622000 - CPTÉ OP HONORAIRES C01	7 991,59		7 991,59	7 991,59
33622012 - CPTÉ OP HONORAIRES C72	81 842,27		81 842,27	81 842,27
33622612 - REMUNERATIONS SAGEP C72	1 000,00		1 000,00	1 000,00
33680000 - FRAIS DIVERS/CONCESSION C01	72,61		72,61	72,61
38410000 - VRD-TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE	88 704,41		88 704,41	88 704,41
38420000 - VRD-REVISION DES PRIX TRAVAUX	15 324,32		15 324,32	15 324,32
	6 211 504,85		6 211 504,85	5 317 991,06
Produits intermédiaires et finis				
38606061 - CPTÉ OP EAU - ELECTRICITES C01	415,45		415,45	415,45
38606150 - ENTR.REPAR.INTERVENT.EXT.DIVER C01	149,86		149,86	149,86
38606152 - ENTR REPAR INTERVENT EXT DIV C72	820,00		820,00	820,00
38606226 - REM.INTER-HONOR-ACTES-ASSURANC	16 211,79		16 211,79	16 211,79
38606300 - IMPOTS ET TAXES C01	830,00		830,00	830,00
38606312 - IMPOTS ET TAXES C72	6 420,00		6 420,00	6 420,00
38606580 - AUTRE FRAIS DIVERS S/OPERATION	1 342,01		1 342,01	
38610000 - CPTÉ OP FRAIS FINANCIER	478,04		478,04	478,04
38622000 - CPTÉ OP HONORAIRES	664,75		664,75	664,75
	27 331,90		27 331,90	25 989,89

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Marchandises				
38606260 - FRAIS POSTAUX/TELECOM		146,10	-146,10	-146,10
38660000 - CHARGES FINANCIERES		239,02	-239,02	-239,02
38750000 - FRAIS JURIDIQUE	318 493,36		318 493,36	318 493,36
38910000 - COUT DE REVIENT DES LOTS VENDUS C72		2 713 985,21	-2 713 985,21	-2 713 985,21
38920000 - CONCESSIONS LOYERS C01		23 950,00	-23 950,00	-23 950,00
38920400 - HISTORISATION PARTICIP.SOUMISE C01		194 633,61	-194 633,61	-194 633,61
38920500 - HISTORISATIO.PARTICIPATION EXO C01		869 815,21	-869 815,21	-869 815,21
38920502 - HISTORISATION DES PRODUITS C72	2 264 620,00		2 264 620,00	2 264 620,00
38920520 - HISTORIS. PARTICIP C72		604 137,38	-604 137,38	-224 511,38
38920600 - HISTORISAT.PRODUITS FINANCIERS C01		397,74	-397,74	-397,74
38920612 - PRODUIT DE GESTION CONCESSION C72		37 267,09	-37 267,09	-18 883,94
38920700 - HISTORIQUE PRODUITS FINANCIERS	0,49		0,49	0,49
38923200 - HISTORIQUE LOCATIONS C01		22 650,02	-22 650,02	-22 650,02
38929000 - PRODUITS SUR ENCOURS CONCESSION C0	4 889 880,61		4 889 880,61	4 889 880,61
38929200 - PRODUITS SUR ENCOURS CONCESSION C7		3 081 998,50	-3 081 998,50	-2 581 139,97
38930000 - CONCESSION PARTICIPATION C01		1 064 448,82	-1 064 448,82	-1 064 448,82
	7 472 994,46	8 613 668,70	-1 140 674,24	-241 806,56
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 - Fournisseurs - acomptes s/commandes	123,96		123,96	720,00
40920000 - AVANCE FOURNISSEUR GO7	246 283,55		246 283,55	40 675,87
	246 407,51		246 407,51	41 395,87
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	414 036,00		414 036,00	383 104,88
41810000 - CLIENTS FACTURES A ETABLIR				3 489,41
	414 036,00		414 036,00	386 594,29
Autres créances				
18450001 - M01 GROUPE SCOLAIRE CUERS	0,03		0,03	
18450099 - COMPTE TRESORERIE SAGEP 001	1 087 250,23		1 087 250,23	598 376,22
18459903 - 18450099M03MDAT NORDouest CUER	15 176,87		15 176,87	
18459904 - 184500M04-MANDAT CTM LE PRADET	68 412,47		68 412,47	
18459907 - ETUDE PROGRAM.URBAINE CUERS				4 380,00
40181000 - FOURNISSEURS AUTRES DEDUCTIONS	1 892,16		1 892,16	1 892,16
40980000 - Fournisseurs - RRR à obtenir	433,55		433,55	
43739000 - GAN RIP DG	1 025,05		1 025,05	1 005,39
44566000 - ETAT TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVIC	286 139,02		286 139,02	229 566,76
44566972 - C72 TVA DEDUCTIBLE	241 147,63		241 147,63	241 147,63
44567000 - ETAT CREDIT DE TVA A REPORTER	66 753,00		66 753,00	35 468,00
44571900 - C72-TVA COLLECTEE S/CA3	500 403,19		500 403,19	500 301,92
44580000 - ETAT TAXES SUR C.A. A REGULARISER	18,92		18,92	
44583000 - ETAT REMBOURSEMENT TAXE SUR C.A. DE	280,00		280,00	280,00
44585000 - TVA DEDUCTIBLE NON RECUPERABLE	4 876,00		4 876,00	
44586000 - ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	5 957,08		5 957,08	6 471,02
44870000 - ETAT PRODUITS A RECEVOIR				11 096,00
46130000 - Débours pour compte de tiers	15 003 650,99		15 003 650,99	10 646 241,72
46310000 - DEBOURS POUR COMPTE DE TIERS	285 530,82		285 530,82	149 773,32
46740000 - COMPTES DEBITEURS ET CREDITEUR				89 312,80
46742000 - AUTRES CPTA DEBITEUR-CREDITEUR	352,00		352,00	
46780000 - DEBITEUR / CREDITEUR DIVERS	4 500,00		4 500,00	4 500,00
46790000 - PRODUIT A RECEVOIR - CONCESSION	3 402 726,04		3 402 726,04	3 402 726,04
	20 976 525,05		20 976 525,05	15 922 538,98

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
51213890 - BQ C.COOP.253890-CIGALIERE-BUG	447 049,26		447 049,26	281 313,26
51214010 - BANQUE C. COOP. 25401	4 852,00		4 852,00	5 367,00
51215340 - ARKEA BANQUE CCR 2663565340	438 769,60		438 769,60	387 814,42
51219200 - JOURNAL DE BANQUE CIC902	934 334,95		934 334,95	372 532,51
53100000 - CAISSE SAGEP	366,71		366,71	636,71
53100071 - CAISSE LA SEYNE	313,43		313,43	253,70
53400000 - CAISSE M.IGNATOFF	43,47		43,47	77,27
	1 825 729,42		1 825 729,42	1 047 994,87
Charges constatées d'avance (3)				
48610000 - CHARGES CONSTATEES D"AVANCE	4 976,58		4 976,58	11 087,52
	4 976,58		4 976,58	11 087,52
TOTAL ACTIF CIRCULANT	37 372 449,43	8 613 668,70	28 758 780,73	22 704 729,58
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	37 399 158,05	8 637 705,99	28 761 452,06	22 707 882,63
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

PASSIF

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	225 000,00	225 000,00
	225 000,00	225 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
10610000 - Réserve légale	8 630,58	5 893,98
	8 630,58	5 893,98
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
11000000 - Report à nouveau (solde créditeur)	144 612,85	92 617,54
	144 612,85	92 617,54
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	143 276,62	54 731,91
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	521 520,05	378 243,43
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
16720000 - AVANCES COLLECTIVITES	7 000 000,00	7 000 000,00
	7 000 000,00	7 000 000,00
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	7 000 000,00	7 000 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
15180000 - AUTRES PROV.RISQUES	78 773,95	57 799,10
	78 773,95	57 799,10
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	78 773,95	57 799,10
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
51860000 - INTERETS COURUS A PAYER	425,35	220,87
	425,35	220,87
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
16511000 - CAUTION GACHOTTE CAFE DE PARIS	2 000,00	2 000,00
18450001 - M01 GROUPE SCOLAIRE CUERS		2 681,09
18450002 - M02 MARIE CURIE 2 MAISON RETRA	242 345,79	242 345,79
18450003 - M03 NORD OUEST CUERS	30 391,77	30 391,77
18450004 - M04 MANDAT CTM LE PRADET	171 525,99	99 959,42
18450005 - CENTRE CULTUREL JEAN-JAURES	114 223,90	779,78
18450006 - M06-MANDAT REHAB.LOGT.PRADET	14 910,33	142 636,40
18450031 - C01 CPA LE LUC	44 749,70	46 091,72
18450072 - C72-SAINTE MUSSE	6 429,81	34 630,25
18457001 - V01 LE PRADET	3 240,00	3 240,00

	31/12/2018	31/12/2017
18459902 - 18450099M02-MANDAT MARIE CURIE	543 022,31	
	1 172 839,60	604 756,22
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40110000 - FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	1 615 133,78	704 628,73
40170000 - FOURN RETENUES DE GARANTIE	63 143,39	37 771,02
40180000 - FOURNISSEURS PENALITES	22 175,30	24 592,82
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	42 300,30	37 349,52
	1 742 752,77	804 342,09
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - PERS REMUNERATIONS DUES	1 271,93	313,74
42510000 - FRAIS DE DEPLACEMENT	175,76	
42511000 - NOTE DE FRAIS CI	622,00	
42512000 - NDF AGATHE SAVARY	13,25	13,25
42800000 - PERS CHARGES A PAYER PRODTS A RECEV	13 774,51	
42820000 - PERS CONGES A PAYER	14 126,14	18 232,78
42840000 - PERS PROV PARTICIP SAL	8 258,07	17 789,90
43100000 - SECURITE SOCIALE	6 261,06	8 830,21
43710000 - INDEMNITE SECU. SOCIAL-IJSS		589,80
43732000 - RETRAITE ARRCO UGRR	2 142,75	2 410,52
43734000 - PREVOYANCE IPSEC	1 393,21	2 313,66
43735000 - GAN RETRAITE SURCOMPLEMENTAIRE	1 965,01	3 068,79
43800000 - ORG SOC CHARGES A PAYER PRODTS A RE	2 754,90	
43820000 - ORG.SOC. CONGES A PAYER	6 753,37	8 526,70
43850000 - TAXE APPRENTISSAGE	1 271,24	1 992,08
43860000 - ORG.SOC. AUTRES CHARGES A PAYER	1 084,03	2 249,37
43867500 - CHARGES A PAYER AIST	1 095,60	1 279,20
43868000 - FORFAIT SOCIAL/INTERESSEMENT	1 906,37	1 906,37
43880000 - FORFAIT SOCIAL	37,00	59,00
44400000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICES	43 327,00	20 600,00
44551000 - ETAT TVA A DECAISSER	9 901,00	3 522,00
44566900 - HISTORISAT. TVA DED S/OP S/CA3	413 343,28	292 141,64
44571200 - E.TVA COLLECTEE A 20%	69 319,58	64 064,56
44571972 - C72-HISTOR.TVA COLECT/REPR.BAL	500 302,42	500 302,42
44576900 - HISTORISATION DE TVA	69 839,66	69 839,66
44581172 - C72-TVA NON ELIGIB19.6/REP.BAL	38 506,21	38 506,21
44587000 - ETAT TVA S/FACT.A ETABLIR		581,57
44860000 - ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		1 287,00
	1 209 445,35	1 060 420,43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
46150000 - Recette pour compte de tiers	4 949 325,38	1 348 157,37
46156000 - PDT.FI.POUR COMPTE DU MANDAT	17,79	17,79
46710000 - Liaison	80 130,79	81 780,79
46740000 - COMPTES DEBITEURS ET CREDITEUR	27 552,58	
46761300 - ZAC AVANCE CONCEDANT	643 123,91	40 000,00
46761301 - ZAC AVANCE CONCEDANT M01	7 431 308,61	7 431 308,61
46761302 - ZAC AVANCE CONCEDANT M02	420 442,25	420 442,25
46761303 - ZAC AVANCE CONCEDANT M03	1 515 000,00	1 515 000,00
46761304 - ZAC AVANCE CONCEDANT LUC C01	685 172,80	685 172,80
46761305 - AVANCES M05	30 000,00	30 000,00
46761306 - ZAC AVANCE CONCEDANT M06	20 000,00	20 000,00
46762000 - NEUTRALISATION RSTAT.PDT.FINAN	156,35	156,35
46768000 - MT IMMOBILISE /VTE A RESTITUER	4 000,00	

	31/12/2018	31/12/2017
46770000 - COMPTE TIERS C72/SAGEM	155 015,71	155 015,71
46861000 - JETONS DE PRESENCE	10 000,00	10 600,00
	15 971 246,17	11 737 651,67
Produits constatés d'avance (1)		
48710000 - PARTICIPATION D'AVANCE	1 064 448,82	1 064 448,82
	1 064 448,82	1 064 448,82
TOTAL DETTES	21 161 158,06	15 271 840,10
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	28 761 452,06	22 707 882,63
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 000,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	21 161 157,46	15 269 843,10
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	425,35	220,87
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
70510000 - C72-PARTICIPATION	379 626,00		379 626,00	113 961,76
70580000 - PRODUITS DIVERS	18 382,37		18 382,37	
70585000 - CESSION	500 858,53		500 858,53	2 581 139,97
70640003 - REM.MANDAT-M03-	503,49		503,49	7 344,17
70640004 - REM.MANDAT-M04-	10 883,07		10 883,07	13 045,97
70640005 - REM.MONDAT-M05-	6 134,76		6 134,76	6 136,78
70640006 - REMU.MANDAT GAR	46 239,66		46 239,66	2 892,00
70640007 - REMUNERATION MA				1 831,41
70640008 - REM MANDAT M06-	1 173,03		1 173,03	11 323,71
70640009 - REM. MANDAT CUE				15 550,00
70640200 - REMUNERATION OP	378 076,94		378 076,94	370 310,57
70640210 - AMO-S/OPAH RU	1 500,00		1 500,00	
	1 343 377,85		1 343 377,85	3 123 536,34
Chiffre d'affaires net	1 343 377,85		1 343 377,85	3 123 536,34

	31/12/2018	31/12/2017
Production stockée		
71388000 - VARIATION DES CHARGES		-3 754,17
71388002 - VARIATION CHARGES C72	894 868,62	1 602 379,52
71388003 - Variation produit de cession		-110 550,08
71388004 - variation cout de revient cession	-898 867,68	-2 713 985,21
	-3 999,06	-1 225 909,94
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
78150000 - Repris.s/provis.risques & charges		10 409,00
79110000 - Transfert de charges		176,00
79114000 - AVANTAGE EN NATURE GAN+VOITURE	5 878,65	4 913,57
79120000 - TRANSFERT CHARGES REFACTUREES		130 363,53
79130000 - TRANSFERT DE CHARGES		18 882,72
79150000 - REMUNERATION DES OPERATIONS	380 016,85	
79150012 - REMUNERATIONS OPERATIONS C72		331 341,55
	385 895,50	496 086,37
Autres produits		
75800000 - Produits divers gestion courante	11,40	869,33
75820000 - QTE PART REFACT.CHARGE.SAGEM	1 312,33	1 429,15
	1 323,73	2 298,48
Total produits d'exploitation (I)	1 726 598,02	2 396 011,25
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
60551200 - VARIATIONS ETUDES C72	33 841,67	3 580,00
60554200 - VARIATION TRAVAUX C72	186 965,73	835 587,78
60555200 - VARIATION ACQU. FONCIERES C72	254 431,49	21 587,92
60557100 - VARIATION DIVERS		-146,10
60557200 - VARIATION REMUNERATIONS C72	379 889,48	331 341,55

	31/12/2018	31/12/2017
60557300 - VARIATION FRAIS DIVERS C72	39 740,27	410 042,10
60614000 - Fournitures carburant	141,11	382,43
60614100 - CARBURANT DG	117,76	85,91
60614800 - CARBURANT VOIT.SOCIETE CAMBOS	270,66	
60614900 - Evaluation forfaitaire carburant	1 001,62	929,64
60630000 - Achats de petit équipement	496,43	1 422,82
60640000 - Achats fournitures administratives	950,78	889,79
60680000 - ACHATS AUTRES MATIERES ET FOURNITUR		136,06
61110000 - SOUS-TRAITANCE GENERALE	48,60	
61320000 - Locations immobilières	4 556,17	4 526,08
61321000 - LOCATION PARKIN MARTINI	1 260,00	367,50
61352000 - Locations de matériel de transport	32 562,37	23 210,72
61410000 - CHARGES LOCATIVES BUREAU SAGEM	180,00	180,00
61551000 - Entretien du matériel technique	6 504,96	6 732,44
61552500 - MAINTENANCE VOITURE CAMBOS	167,66	
61552600 - MAINT.VOITURE CATROUX	448,55	1 259,63
61553000 - Entretien du matériel de bureau	152,83	323,97
61553200 - MAINTENANCE VOITURE MUTERER		62,50
61560000 - Maintenance	8 842,75	6 441,67
61600000 - Primes d'assurance	7 718,26	5 990,78
61610000 - Assurances multirisques	5 878,61	4 913,57
61620000 - Assurances dommage-construction	1 919,52	1 864,68
61630000 - Assurance matériel de transport	2 328,72	774,62
61830000 - Documentation technique	103,10	
62140000 - Personnel prêté	2 895,76	3 664,85
62200000 - REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRES		54,34
62261000 - HONORAIRES EC / CAC	25 172,40	29 907,22
62262000 - AUTRES HONORAIRES	52 924,00	87 179,23
62270000 - Frais d'actes et contentieux	3 130,61	578,96
62310000 - Annonces et insertions	2 540,00	39,00
62370000 - Publications	388,70	471,30
62380000 - Divers (pourboires, dons courants)	45,00	7,00
62410000 - Transports sur achats	54,34	
62510000 - Voyages et déplacements	3 983,45	4 627,69
62570000 - Réceptions	949,82	643,69
62600000 - Frais postaux	6 832,11	4 546,62
62620000 - TELEPHONES ET COMMUNICATIONS	11 438,44	11 322,54
62781000 - FRAIS BANCAIRE	2 668,24	2 285,42
62810000 - Cotisation	5 132,00	4 749,00
	1 088 673,97	1 812 564,92
Impôts, taxes et versements assimilés		
63120000 - Taxe d'apprentissage	1 271,24	1 992,08
63330000 - Formation continue (organisme)	1 215,75	1 874,47
63511500 - CET-CVAE	996,00	1 007,00
63514000 - Taxes sur les véhicules sociétés	-280,00	140,00
	3 202,99	5 013,55
Salaires et traitements		
64110000 - Salaires appointements	173 538,10	285 022,19
64111400 - AVANTAGE EN NATURE GAN ET GSC	5 878,65	4 913,57
64120000 - Congés payés	-4 106,64	-8 180,96
64140000 - Indemnités et avantages divers	13 774,51	9 531,83
64141100 - RUPTURE CONVENTIONNELLE	5 380,16	
	194 464,78	291 286,63

	31/12/2018	31/12/2017
Charges sociales		
64500000 - PERS CHARGES DE SECU SOCIALE PREVOY	2 754,90	1 906,37
64510000 - Cotisations à l'URSSAF	57 781,14	87 140,99
64520000 - Cotisations aux mutuelles	1 049,65	3 003,96
64531000 - Cotisations retraites (cadres)	16 018,22	23 359,89
64533000 - Cotisations Prévoyance	2 038,87	3 496,21
64535000 - GAN RETRAITE SURCOMPLEMENTAIRE	7 655,31	10 106,41
64580000 - Cotisations autres organism. socx		-4 031,31
64581000 - TICKETS RESTAURANT	2 514,05	4 912,60
64582000 - CHARGES SOC.S*PROV. CONGES A P	-1 773,33	-3 128,16
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	913,00	1 168,65
64752000 - PHARMACIE	25,14	4,12
64810000 - CADEAUX AU PERSONNEL	496,00	798,95
64900000 - Crédit d'impôt compétitivité entrep	-3 797,00	-11 096,00
	85 675,95	117 642,68
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	60,00	1 133,66
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	2 166,62	2 006,00
	2 226,62	3 139,66
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	20 974,85	341,61
	20 974,85	341,61
Autres charges		
65180000 - Autres droits et valeurs similaires	-150,71	354,00
65300000 - Jetons de présence	6 000,00	2 386,36
65310000 - JETON DE PRESENCE HORS SALAIRE	10 210,15	10 600,00
65800000 - Charges diverses gestion courante	79,84	567,60
65820000 - QUOTE PART REFACT.CHRG.DESAGEM	93 615,00	69 022,58
	109 754,28	82 930,54
Total charges d'exploitation (II)	1 504 973,44	2 312 919,59
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	221 624,58	83 091,66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
66160000 - Intérêts bancaires		72,51
		72,51
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)		72,51
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-72,51

	31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	221 624,58	83 019,15
	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
77520000 - Prod cessions actifs - Immo corp		2 000,00
		2 000,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		2 000,00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
67200000 - Charges sur exercices antérieurs	9 520,96	1 419,24
	9 520,96	1 419,24
Sur opérations en capital		
67500000 - Valeurs compt. éléments actif cédés		3 040,00
		3 040,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 520,96	4 459,24
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 520,96	-2 459,24
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
69500000 - Impôts sur les bénéfices	68 827,00	25 828,00
	68 827,00	25 828,00
Total des produits (I+III+V+VII)	1 726 598,02	2 398 011,25
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 583 321,40	2 343 279,34
BENEFICE OU PERTE	143 276,62	54 731,91
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	9 520,00	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200928-20-DCM-DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Accusé de réception en préfecture
083-218300986-20200922 N° 2065-SD DGS-119
-DE
Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception en préfecture : 01/10/2020
Régime simplifié d'imposition

Exercice ouvert le 01/01/2018 et clos le 31/12/2018

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAGEP SPL			
SIRET	7 8 8 5 4 4 0 0 5 0 0 0 1 0		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
Mairie de la Garde 83130 LA GARDE			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Ingénierie, études techniques Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	245 811	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0				

2 **Plus-values**

PV à long terme imposables à 15 % Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 % Autres PV imposables à 19 % PV à long terme imposables à 0% PV exonérées art. 238quindecies

3 **Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 septies Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 **Option pour le crédit d'impôt outre-mer** : Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? NON Si oui, indication du logiciel utilisé :

Viseur conventionné Visa : CGA

Nom, adresse, téléphone, Télécopie
- du comptable : GRANT THORNTON
29 rue du Pont 92200 NEUILLY-SUR-SEINE Tél. :
- du conseil : SA Grant Thornton La Seyne
183 avenue de Rome 83500 LA SEYNE SUR MER CEDEX Tél. : 0494108910
- du CGA ou du viseur conventionné : Tél. :
- N° d'agrément :

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
 Au titre de l'année N

2069RCI

SAGEP SPL
 788544005 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	3 797

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	63 277
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise SAGEP SPL Mairie de la Garde 83130 LA GARDE	N° SIREN de l'entreprise 78854400500010 Ancienne adresse (en cas de changement) :
--	---

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/>	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
---	--------------------------	---	-----------------------------

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2018
-------------------------------------	--------------------------

A – Sur les rémunérations versées hors départements d’outre-mer (DOM)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	63 277
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	3 797
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	3 797

B – Sur les rémunérations versées dans les DOM

Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
---	---	--

Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	3 797
--	----	-------

Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	
---	----	--

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	3 797

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Désignation de l'entreprise : <u>SAGEP SPL</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>														
Adresse de l'entreprise : <u>83130 LA GARDE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>														
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>7</td><td>8</td><td>8</td><td>5</td><td>4</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>5</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr> </table>			7	8	8	5	4	4	0	0	5	0	0	1	0	Néant <input type="checkbox"/> *
7	8	8	5	4	4	0	0	5	0	0	1	0				
				Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>												
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3												
Capital souscrit non appelé (I)		AA														
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	7 364	AC	7 364										
		Frais de développement *	CX		CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 405	AG	3 695	710									
		Fonds commercial (1)	AH		AI											
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO											
		Constructions	AP		AQ											
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS											
		Autres immobilisations corporelles	AT	14 812	AU	12 976	1 835									
		Immobilisations en cours	AV		AW											
		Avances et acomptes	AX		AY											
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT											
		Autres participations	CU		CV											
		Créances rattachées à des participations	BB		BC											
		Autres titres immobilisés	BD		BE											
		Prêts	BF		BG											
Autres immobilisations financières*		BH	126	BI		126										
TOTAL (II)		BJ	26 708	BK	24 037	2 671										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	192 943	BM		192 943									
		En cours de production de biens	BN	6 107 476	BO		6 107 476									
		En cours de production de services	BP	104 028	BQ		104 028									
		Produits intermédiaires et finis	BR	27 331	BS		27 331									
		Marchandises	BT	7 472 994	BU	8 613 668	(1 140 674)									
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	246 407	BW		246 407										
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	414 036	BY		414 036									
		Autres créances (3)	BZ	20 976 525	CA		20 976 525									
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC											
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE											
Disponibilités		CF	1 825 729	CG		1 825 729										
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 976	CI		4 976										
	TOTAL (III)	CJ	37 372 449	CK	8 613 668	28 758 780										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW														
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM														
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN														
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	37 399 158	IA	8 637 705	28 761 452										
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR											
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :												

Désignation de l'entreprise		SAGEP SPL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 225 000)	DA		225 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		8 630	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		144 612	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		143 276	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		521 520	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		7 000 000
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO		7 000 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		78 773	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		78 773	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		425	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		1 172 839	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 742 752	
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 209 445	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		15 971 246	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		1 064 448	
TOTAL (IV)	EC		21 161 158		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		28 761 452		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		21 161 157		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		425		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAGEP SPLNéant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 343 377	FH		FI	1 343 377
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 343 377	FK		FL	1 343 377
	Production stockée*				FM	(3 999)	
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	385 895	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 323	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 726 598
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 088 673
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 202
	Salaires et traitements*					FY	194 464
	Charges sociales (10)					FZ	85 675
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	2 226
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	20 974
Autres charges (12)					GE	109 754	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 504 973	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	221 624	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	221 624	

Désignation de l'entreprise		SAGEP SPL		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		9 520
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		9 520
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(9 520)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)		HK	68 827
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 726 598
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 583 321
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	143 276
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	9 520
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	385 895
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	(150)	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		
				obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels jointre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs
Autres achats et charges externes			9 520		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURSCocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes		9 520		9 520
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL		9 520		9 520
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	} biens } services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLESDate de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise <u>SAGEP SPL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ	7 364	D8			D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	3 635	KE			KF	770
CORPORELLES	Terrains					KG		KH			KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK			KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN			KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ			KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT			KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW			KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ			LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	13 837	LC			LD	974
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI			LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL			LM	
	TOTAL III					LN	13 837	LO			LP	974
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M			8T
Autres participations					8U		8V			8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R			1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	126	1U			1V		
TOTAL IV					1Q	126	1R			1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	24 963	0H			0J	1 744	
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					IN		C0	7 364	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					IO		LV	4 405	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS	14 812	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE	NF		
TOTAL III					IY		NG	14 812	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7	0W	
	Autres participations					I0		0X		0Y	0Z	
	Autres titres immobilisés					I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	126	2F	2G	
	TOTAL IV					I3		NJ	126	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	26 708	0L	0M		

Exercice N clos le : 31/12/2018

 Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : SAGEP SPL

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAGEP SPL</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	7 364	EL		EM		EN	7 364
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	3 635	PF	60	PG		PH	3 695
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 810	QM	2 166	QN		QO	12 976
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	10 810	QV	2 166	QW		QX	12 976
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	21 810	ØP	2 226	ØQ		ØR	24 037

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation	TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY			Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Désignation de l'entreprise SAGEP SPL

 Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	57 799	5W	20 974	5X		5Y	78 773
TOTAL II		5Z	57 799	TV	20 974	TW		TX	78 773
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	7 714 801	6P		6R		6S	8 613 668
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B	7 714 801	TY		TZ		UA	8 613 668
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7 772 600	UB	20 974	UC		UD	8 692 442
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UE	20 974	UF			
		UG				UH			
		UJ				UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAGEP SPL

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières		UT	126	UV		UW	126	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA						
		Autres créances clients		UX	414 036		414 036			
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO)		ZI						
		Personnel et comptes rattachés		UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 025		1 025			
	Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		VM					
			Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 105 574		1 105 574		
			Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
			Divers		VP					
		Groupe et associés (2)		VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	19 869 925		19 869 925			
		Charges constatées d'avance		VS	4 976		4 976			
TOTAUX				VT	21 395 663	VU	21 395 537	VV	126	
RENVOIS	(1)	Montant des		VD						
		- Prêts accordés en cours d'exercice		VE						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		
				1		2		3		
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG	425		425			
		à 1 an maximum à l'origine		VH						
		à plus d'1 an à l'origine								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 172 839		1 172 839			
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 742 752		1 742 752			
		Personnel et comptes rattachés		8C	38 241		38 241			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	26 664		26 664			
État et autres		Impôts sur les bénéfices		8E	43 327		43 327			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 101 212		1 101 212			
collectivités publiques		Obligations cautionnées		VX						
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
		Groupe et associés (2)		VI						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	15 971 246		15 971 246			
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
		Produits constatés d'avance		8L	1 064 448		1 064 448			
TOTAUX				VY	21 161 158	VZ	21 161 157			
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	(568 083)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception en préfecture : 01/10/2020
31/12/2018

Désignation de l'entreprise : SAGEP SPL

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

		WA	143 276		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)		WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	20 974	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7	68 827	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		I8	
		- imposées au taux de 0 %		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme		WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3			
		TOTAL I	WR	249 607	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV			
		- imposées au taux de 0 %	WH			
		- imposées au taux de 19 %	WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs	XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.		ZY				
Majoration d'amortissement*		XD				
Mesures d'incitation	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI	XG	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y2				
		TOTAL II	XH	3 797		

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)	XI	245 810
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		déficit (II moins I)	ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	245 810

Cegid Group

Désignation de l'entreprise <u>SAGEP SPL</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	92 617	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale	ZB	2 736				
						{ - Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	54 731		Dividendes		ZE					
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF					
	TOTAL I	0F	147 349		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	144 612				
										ZH	147 349	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	894 917
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	38 558			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	2 895
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	81 227
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES	5 132			ST	71 075		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 088 673
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS			9Z	2 206			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	3 202	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	234 305
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	78 585
DIVERS	- Montant brut des salaires *										0B	185 773
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA			Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD			Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAGEP SPL

Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAGEP SPL Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAGEP SPL	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SAGEP SPL</u>		Date de réception préfecture : 01/10/2020	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2018</u> et clos le : <u>31/12/2018</u>		Durée en nombre de mois : <u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	14	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 343 377	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	1 343 377	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 323	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	385 895	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	387 219	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ	3 999	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 040 775	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	109 754	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 154 528	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 576 068	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	576 068	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 343 377	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	14	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 8

Cegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).
 (1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Date de télétransmission : 01/10/2020
Date de réception préfecture : 01/10/2020

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 7 8 8 5 4 4 0 0 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAGEP SPL

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 22 500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination COLLECTIVITE LA GARDE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 86.66 Nb de parts ou actions 19 500

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Accusé de réception en préfecture, 083-21800006-20200929-20-CM-DES-119 -DE Date de télétransmission : 01/10/2020 Date de réception préfecture : 01/10/2020 N° DE DÉPÔT : 2059-C-2019

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 7 8 8 5 4 4 0 0 5 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAGEP SPL

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice _____

Désignation de l'entreprise SAGEP SPL du 01/01/2018
Adresse 83130 LA GARDE au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	MONSIEUR LANGE REMI charge operation	83500 LA SEYNE SUR MER
2	MONSIEUR IGNATOFF CHARLES DG	83200 TOULON
3	MONSIEUR SOTRET JULIE DIRECTRICE ADJOINTE	13600 LA CIOTAT
4	MADAME SAVARY AGATHE DIRECTRICE ADJOINTE	13600 LA CIOTAT
5	MADAME BONNAL AURORE ANIMATRICE	83160 LA VALETTE
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	36 970			36 970	1 422			38 392
2	27 607	6 235		33 842	759	66		34 667
3	21 472			21 472		26		21 498
4	20 468			20 468		62		20 530
5	12 216			12 216	118			12 334
6								
7								
8								
9								
10								
**	118 733	6 235		124 968	2 299	154		127 421

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	949
Total	949

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2018.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	128 370	- de l'exercice 2018.. ⑩	245 810
- de l'exercice précédent ⑩	643	- de l'exercice précédent ⑩	77 492

Nom et qualité du signataire IGNATOFF CHARLES À LA GARDE, le 02/05/2019
DIRECTEUR GENERAL Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.